

L'Agence Universitaire de la Francophonie renforce son ancrage institutionnel au Cambodge

Le 2 juillet 2026 | Le 1^{er} juillet 2026, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) et le Gouvernement du Royaume du Cambodge ont signé un avenant à l'Accord de siège confirmant l'autorisation de l'AUF à exercer son activité sur le territoire cambodgien. Abritant jusque-là le Bureau National de l'AUF au Cambodge, Phnom Penh accueillera désormais également la Direction régionale de l'AUF – Asie-Pacifique.



Son Excellence Monsieur Sun Sovanna, Secrétaire d'Etat au ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Royaume du Cambodge et le Prof. Slim Khalbous, Recteur de l'AUF, ont signé l'avenant à l'Accord de siège, ce mercredi 1^{er} juillet 2026.

Présente dans la capitale cambodgienne, depuis 1994 à travers son Bureau National, l'AUF consolide son implantation en installant sa Direction régionale AUF - Asie-Pacifique à Phnom Penh. Cette installation consacre le rôle moteur joué par le Cambodge dans le rayonnement de la Francophonie universitaire et scientifique de la région.

Une gouvernance à deux échelons

La Direction régionale AUF – Asie-Pacifique est chargée de :

- représenter l'AUF auprès des autorités compétentes du Cambodge et des autres pays de la région ;
- promouvoir l'ensemble des programmes de l'AUF dans les pays de la région Asie-Pacifique telle que définie par l'AUF ;
- renforcer les collaborations scientifiques entre les établissements membres de l'AUF en Asie-Pacifique et dans les autres régions ;
- mettre les compétences de l'AUF et de son réseau au service du suivi des projets menés en partenariat avec les universités du Cambodge et de la région ;
- conduire toute autre mission relatives au mandat de l'AUF que pourrait décider son Recteur.

Le Bureau National, quant à lui, a pour missions de :

- représenter l'AUF auprès des autorités cambodgiennes compétentes dans le cadre des projets visant l'action de l'AUF au Cambodge ;
- mettre les compétences de l'AUF et de son réseau au service du suivi des projets menés en partenariat avec les universités du Cambodge ;
- renforcer les collaborations scientifiques entre les établissements d'enseignement supérieur du Royaume du Cambodge, et du reste de l'Asie-Pacifique, et dans les autres pays de la Francophonie ;
- initier des projets et d'en assurer le suivi de leur réalisation, avec les autorités du Cambodge compétentes.

Les engagements de l'AUF

A travers cet Accord, l'AUF s'engage à :

- coopérer avec les universités membres de l'AUF au Cambodge ;
- être à l'écoute des universités membres de l'AUF au Cambodge concernant leurs besoins liés à l'éducation, l'enseignement et la recherche scientifique ;
- concevoir des solutions innovantes, notamment sur les enjeux d'employabilité et de transformation numérique ;
- coopérer avec les autorités nationales et internationales actives dans le secteur de la Francophonie scientifique afin de construire des projets au bénéfice des établissements membres de l'AUF au Cambodge ;
- contribuer au rayonnement de l'expertise du Cambodge dans l'espace francophone ;
- créer des synergies et actions communes avec les autres Directions régionales de l'AUF, notamment celles agissant sur le continent asiatique ;
- mettre en place des actions et des projets renforçant la coopération internationale.

A propos de l'AUF

Créée en 1961, l'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est aujourd'hui le premier réseau universitaire au monde avec plus de 1000 membres : universités, grandes écoles, et centres de recherche dans près de 120 pays.

Révéléateur du génie de la Francophonie scientifique à travers le monde, l'AUF est une organisation internationale à but non lucratif. Elle agit pour un meilleur développement des systèmes éducatifs et universitaires : « penser mondialement la francophonie scientifique et agir régionalement en respectant la diversité ».

Contact presse

VERNEAU Aurélie – aurelie.verneau@auf.org - 01 44 41 18 38

